



Janvier 2018 - n°2018 - 005
01/12

Infos rapides

Séries longues du commerce extérieur à télécharger au format tableur

En novembre 2017, l'excédent agroalimentaire français progresse de nouveau sur un an

En novembre 2017, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 849 millions d'euros, en hausse de 252 millions d'euros par rapport à novembre 2016 sous l'effet d'une croissance soutenue des exportations sur un an (+ 508 millions d'euros), largement supérieure à la hausse des importations (+ 257 millions d'euros).

Le solde des échanges de produits agricoles bruts est excédentaire pour le quatrième mois consécutif en novembre 2017, à 27 millions d'euros. Il progresse de 157 millions d'euros par rapport à novembre 2016 grâce à la reprise des exportations de céréales.

L'excédent commercial en produits transformés, avec 823 millions d'euros, augmente de 95 millions d'euros sur un an parallèlement à la hausse des exportations de sucre et de vin en hausse.

L'excédent commercial avec les pays tiers s'accroît sur un an, conséquence notamment de l'augmentation des exportations de vins et céréales. Avec l'UE, le solde des échanges reste positif pour le troisième mois consécutif, la croissance de l'excédent en produits agricoles bruts compensant le recul de celui des produits transformés.

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants

En novembre 2017, hausse sur un an de l'excédent agroalimentaire français

En novembre 2017, l'excédent commercial agroalimentaire atteint 849 millions d'euros, soit une hausse de 252 millions d'euros par rapport à novembre 2016. Cette progression résulte des bonnes performances à l'exportation (+ 508 millions d'euros soit + 10 % en valeur) qui font plus que compenser la croissance des importations (+ 257 millions d'euros sur un an soit + 6 %).

Avec les pays tiers, l'excédent s'établit à 499 millions d'euros, en hausse de 184 millions d'euros par rapport à novembre 2016. Les importations augmentent de 77 millions d'euros sur un an (soit + 6 % en valeur) mais les exportations progressent plus fortement (261 millions d'euros, soit + 15 %). Comme le mois précédent, l'augmentation des exportations de produits transformés contribue pour la plus grande part (65 %) à ce résultat avec + 169 millions d'euros sur un an (+ 11 %) principalement par la hausse des ventes de produits alimentaires et de vins (respectivement + 68 et + 40 millions d'euros). Les exportations de produits bruts progressent de 91 millions d'euros sur un an (soit + 38

%), tirées par le blé tendre (+ 78 millions d'euros et + 0,5 million de tonnes). Au final, le déficit commercial en produits bruts se réduit de 78 millions et l'excédent des échanges de produits transformés progresse de 105 millions d'euros sur un an.

Avec l'Union européenne, le solde des échanges est excédentaire pour le troisième mois consécutif et s'élève à 351 millions d'euros, en hausse de 68 millions d'euros sur un an. Les exportations progressent de 248 millions d'euros (+ 11 %) dont 159 millions d'euros pour les produits transformés (+ 18 % sur un an), parallèlement à l'augmentation des ventes de produits alimentaires (+ 78 millions d'euros sur un an), de vins (+ 33 millions) et de produits laitiers (+ 29 millions). Les produits bruts bénéficient, pour leur part, du dynamisme des ventes de céréales et plus particulièrement de blé tendre (+ 51 millions d'euros). En novembre, les importations agro-alimentaires progressent de 179 millions d'euros sur un an dont 94 % pour les produits transformés : produits laitiers, viandes et produits à base de viande.

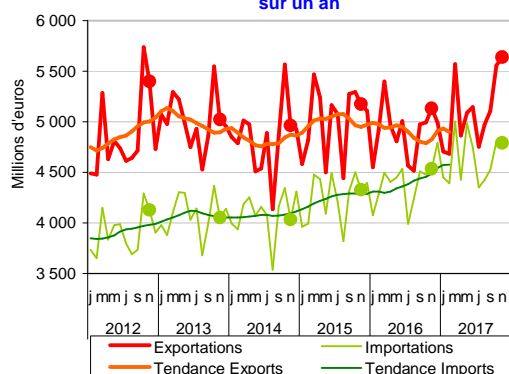
Les indicateurs

Produits CPF2	Novembre						Cumul 11 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
UE												
Produits bruts	635	645	816	905	182	260	6 686	6 778	9 200	9 570	2 514	2 792
Produits transformés	2 492	2 661	2 592	2 751	101	90	26 620	28 453	24 881	26 002	-1 740	-2 451
AGROALIMENTAIRE	3 126	3 306	3 409	3 656	282	351	33 307	35 231	34 081	35 572	774	341
Pays tiers												
Produits bruts	555	568	243	335	-312	-234	5 926	6 367	3 986	3 100	-1 940	-3 267
Produits transformés	853	917	1 480	1 649	627	732	8 754	9 305	15 759	17 420	7 005	8 116
AGROALIMENTAIRE	1 408	1 485	1 723	1 984	315	499	14 679	15 671	19 744	20 520	5 065	4 849
Monde												
Produits bruts	1 190	1 213	1 060	1 240	-130	27	12 612	13 144	13 186	12 670	573	-474
Produits transformés	3 345	3 578	4 072	4 400	728	823	35 374	37 758	40 640	43 422	5 266	5 664
AGROALIMENTAIRE	4 534	4 791	5 132	5 640	597	849	47 986	50 902	53 825	56 092	5 839	5 190

Source: Douanes/SSP

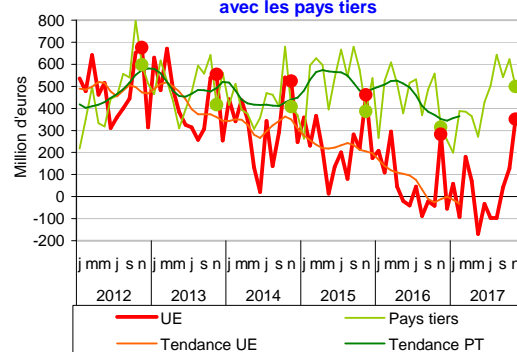
Mises en perspective

En novembre 2017, progression des échanges sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

En novembre 2017, le solde des échanges progresse sur un an avec l'UE et encore plus avec les pays tiers



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles bruts

Les faits marquants

Les échanges de céréales tirent le solde commercial vers le haut

En novembre 2017, le solde des échanges de **produits agricoles bruts** est excédentaire pour le quatrième mois consécutif, à 27 millions d'euros. Il marque ainsi une hausse de 157 millions d'euros, par rapport à novembre 2016. Cette évolution résulte de l'amélioration quasi-identique du solde des échanges avec l'UE et avec les pays tiers (respectivement + 79 et + 78 millions d'euros sur un an).

Les **exportations** (un peu plus de 1,2 milliard d'euros) progressent de 180 millions d'euros (+ 17 % par rapport à novembre 2016). Au premier rang des produits bruts exportés, les céréales voient la valeur de leurs exportations augmenter de 176 millions d'euros sur un an

(+ 66 %). En particulier, les volumes exportés augmentent de 0,8 million de tonnes pour le blé tendre, dont la moitié pour l'Algérie et près de 0,2 million de tonnes à destination des pays du Nord de l'UE (Belgique, Pays-Bas). Les exportations d'orges progressent de 0,2 million de tonnes, principalement en raison des achats des pays du Maghreb.

Les **importations** (1,2 milliard d'euros) augmentent de 23 millions d'euros (+ 2 % par rapport à novembre 2016), portées par la progression des achats de fruits tropicaux (+ 18 millions d'euros sur un an) et d'agrumes (+ 16 millions d'euros).

Les indicateurs

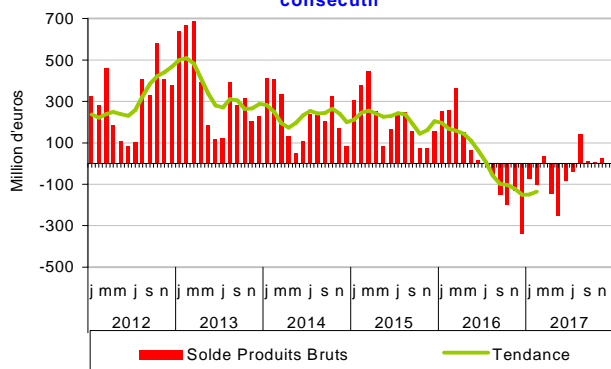
Produits CPF4	Novembre						Cumul 11 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
PRODUITS BRUTS	1 190	1 213	1 060	1 240	-130	27	12 612	13 144	13 186	12 670	573	-474
Agriculture et élevage	1 010	1 045	974	1 144	-36	99	10 889	11 378	12 290	11 739	1 401	361
Céréales, légum., oléagi.	176	154	371	562	195	408	1 777	1 668	6 453	5 669	4 677	4 001
Céréales n. c. riz	61	48	266	442	205	394	446	451	5 278	4 470	4 833	4 019
Oléoprotéagineux	115	106	105	120	-10	15	1 326	1 213	1 170	1 197	-156	-15
Légumes, fleurs, plantes	235	215	213	186	-22	-29	2 887	3 062	2 161	2 223	-726	-839
Légumes	193	177	194	164	2	-13	2 397	2 563	1 901	1 958	-496	-606
Prod. cult. permanentes	552	626	178	184	-374	-442	5 727	6 150	1 676	1 750	-4 050	-4 400
Fruits	364	413	152	148	-212	-265	3 740	3 964	1 365	1 376	-2 375	-2 588
Café, cacao, thé	82	72	2	2	-80	-70	861	847	22	27	-839	-820
Animaux vifs, œufs, miel	47	51	212	213	165	161	498	498	2 000	2 097	1 501	1 598
Bovins	1	2	138	142	137	141	28	25	1 279	1 353	1 251	1 327
Produits sylvicoles	22	20	34	37	12	17	229	229	372	396	142	167
Pêche et aquaculture	158	148	51	58	-106	-89	1 494	1 538	524	536	-970	-1 002

million d'euros

Source: Douanes/SSP

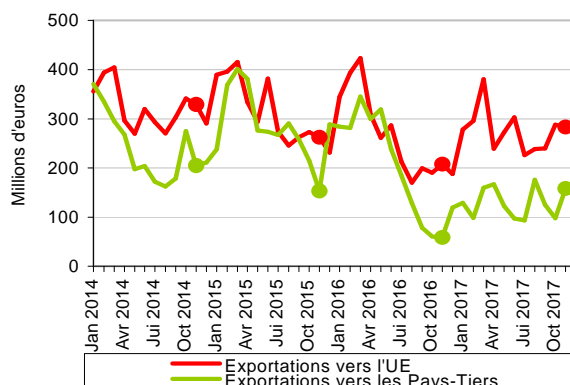
Mises en perspective

En novembre 2017, le solde des échanges de produits agricoles bruts est excédentaire pour le 4^{ème} mois consécutif



Source: Douanes - CPF 2015

Sur un an, hausse marquée des exportations de céréales



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles transformés

Les faits marquants

En novembre 2017, hausse des exportations de sucre et de vins sur un an

L'excédent des échanges de **produits transformés** atteint 823 millions d'euros en novembre 2017 (+ 95 millions d'euros par rapport à novembre 2016). Sur un an, l'augmentation de l'excédent avec les pays tiers fait largement plus que compenser la réduction de l'excédent commercial avec l'UE (respectivement + 105 et - 10 millions d'euros sur un an).

Les **exportations** (4,4 milliards d'euros) progressent de 328 millions d'euros sur un an (+8 %) grâce à l'augmentation des produits alimentaires de 21 % en valeur (+ 146 millions d'euros sur un an), principalement du sucre et à un degré moindre du café et du thé transformés. Les ventes de vins et Champagne ga-

gnent 8 % sur un an (+ 73 millions d'euros) portées par la demande en provenance de la Chine, du Royaume-Uni et de Singapour (avec respectivement + 18, + 15 et + 12 millions d'euros).

La valeur des **importations** (près de 3,6 milliards d'euros) progresse aussi mais moins que celle des exportations : + 233 millions d'euros sur un an (+ 7 %). Cette hausse concerne surtout les produits alimentaires (+ 71 millions d'euros) notamment le café et le thé transformés mais aussi les produits laitiers (+ 65 millions) et à un degré moindre les produits animaux (+ 30 millions).

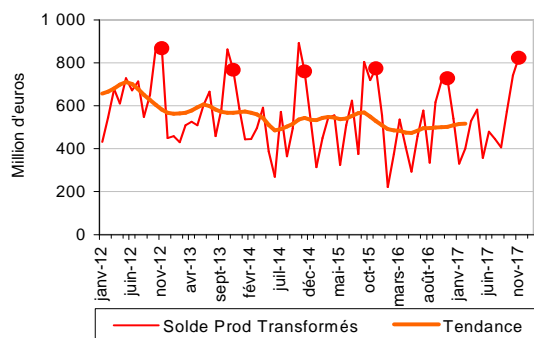
Les indicateurs

Produits CPF4	Novembre						Cumul 11 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
IAA, TABACS	3 345	3 578	4 072	4 400	728	823	35 374	37 758	40 640	43 422	5 266	5 664
Viandes, prod. de l'abattage	451	481	403	426	-47	-54	4 788	5 070	3 932	4 105	-855	-965
<i>Viande bovine</i>	95	104	77	87	-17	-17	1 068	1 084	813	848	-255	-236
<i>Viande porcine</i>	57	65	64	72	7	7	603	715	725	758	122	42
<i>Volaille</i>	92	93	88	88	-4	-5	966	966	747	736	-219	-230
Prod. préparés de la pêche	363	390	80	81	-282	-309	3 560	3 889	777	818	-2 783	-3 071
Prod. à base de fruits & lég.	398	418	165	172	-233	-246	4 371	4 603	1 796	1 903	-2 576	-2 700
Huiles, tourteaux, corps gras	293	279	103	105	-190	-175	3 109	3 117	1 126	1 040	-1 983	-2 077
<i>Tourteaux</i>	114	115	9	12	-105	-103	1 263	1 168	116	136	-1 146	-1 032
Produits laitiers, glaces	271	336	540	585	268	249	2 906	3 623	5 689	6 073	2 783	2 449
<i>Fromages</i>	107	127	285	298	178	170	1 244	1 417	2 684	2 769	1 440	1 351
Produits des céréales	139	144	223	235	84	91	1 544	1 597	2 442	2 470	898	873
Biscuits, pâtisseries, pâtes	195	208	169	177	-26	-30	2 053	2 136	1 721	1 811	-332	-325
Autres produits alimentaires	716	787	710	856	-6	69	7 360	7 876	7 387	8 322	27	446
<i>Sucre</i>	26	24	93	150	68	126	253	254	954	1 138	702	884
<i>Chocolat, confiserie</i>	281	285	200	201	-81	-85	2 754	2 829	2 003	2 036	-751	-793
Aliments pour animaux	96	92	185	198	89	106	909	967	1 917	2 025	1 008	1 058
Boissons	295	310	1 470	1 550	1 175	1 239	3 125	3 327	13 612	14 681	10 487	11 354
<i>Vins, champagne</i>	62	71	893	966	831	895	681	758	7 541	8 354	6 860	7 595
<i>Eaux de vie, alcools</i>	117	117	400	402	284	285	1 071	1 096	3 861	4 159	2 790	3 063
Tabacs	127	133	23	15	-104	-118	1 649	1 552	240	176	-1 409	-1 376

Source: Douanes/SSP

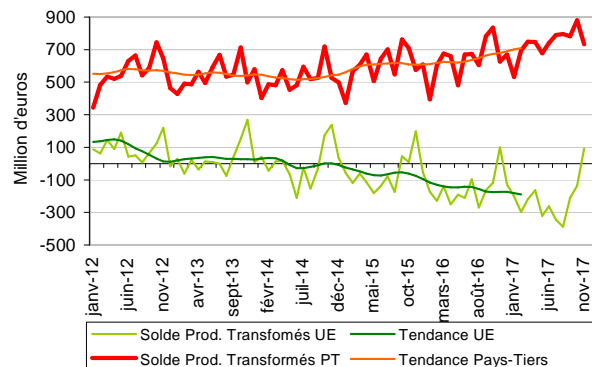
Mises en perspective

Produits transformés : en novembre 2017, hausse de l'excédent sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

Produits transformés : en novembre 2017, retour à l'excédent avec l'UE



Source: Douanes - CPF 2015

Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er février 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de février 2007.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1er février 2011, il a été porté à 460 000 euros.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 28

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP

Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Thibaut Champagnol

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2018

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)